

LE BISTROT
DE PAPI
JO

Ferme de Ressins

Le Jardin Enchanté
Delphine Brisebras

37 bd Jacquard - 42190 CHARLIEU
☎ 04 77 60 33 32

ECURIES DE NANDAX

La Boîte à Cake



LES TISSAGES DE CHARLIEU

34, Rue Dorian 42190 CHARLIEU - Tél. 04 77 60 00 44 - Fax. 04 77 60 32 96
www.ltc-jacquard.com - email : info@ltc-jacquard.com - creation@ltc-jacquard.com

Messieurs
Glebova

MATLO
MENUISERIE

NEUF ET RENOVATION
PVC
ALU
BOIS

CHAMPROMIS Aurélien
NANDAX
La Bourg 42 720
04-77-63-24-43 06-45-39-94-84
matloervieux@orange.fr

PHILIPPE FONTIMPE

Spécialiste dans : PLÂTRERIE - PEINTURE - DÉCORATION INTÉRIEURE - FAÇADE
* Rénovation des façades traditionnelles à la chaux aérienne
* Isolation soufflée en Ouate de cellulose
* Isolation naturelle des façades



La Baraque - NANDAX
Tél : 04 77 60 19 66

www.fontimpe.fr

Brisebras
CAMPING-CAR

42640 SAINT GERMAIN LESPINASSE

Fabrication CAMPING-CARS
Véhicules professionnels
Magasin d'accessoires
Entretien Réparation
Parc camping-cars occasion

04 77 66 45 15
www.BrisebrasAgencement.com

mam'zelle s
sabrina lailly

créations graphiques

www.mamzelle-s.fr
mail : mamzelle-s@outlook.fr

Instagram Facebook

créatrice d'originalités et plus encore ...

DESSERTINE J.F.
dessertinejf@orange.fr

Rénovation des toitures sur tuiles
(Béton - Ciment - Terre cuite - Fibro ciment)
Habillage des planches de rives
(pour professionnels, agriculteurs & particuliers)

06 85 52 56 20
06 84 60 27 80

42720 NANDAX Tél. 04 77 65 36 79
Fax 04 77 65 36 83

ELECTRICITE GENERALE
CORGÉ VINCENT

- NEUF / RÉNOVATION -
- INSTALLATION BIO COMPATIBLE -
- DOMOTIQUE -

- 42460 VILLERS -
04 77 60 09 84 ou 06 86 48 59 86

MY HOME

ferme des herbes folles
Producteur en agriculture biologique

légumes - poulets
oeufs - farine

AB

VENTE A LA FERME
de mai à octobre
Mercredi de 17h00 à 19h

Laurent, Sylvie - fermedesherbestolles@orange.fr - 04 77 64 06 03
et Clémentine

CHEVIGNON
ARTISAN - PEINTRE

JEAN-PHILIPPE CHEVIGNON
06 15 51 60 27

LA JOIE 42720 NANDAX
www.chevignon-artisanpeintre.com

TRONCY Bruno

ÉTA travaux agricole broyage
nettoyage chargement transport benne
épandage
Espace vert

06/03/68/91/32
melissa.givoin@st.fr
2202 route de villers
les côtes 42190 CHANDON
14 ans d'activités

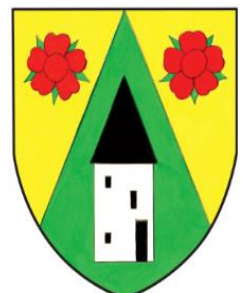
Tous TRAVAUX DE MAÇONNERIE
Terrassement, Façade

MONTET SEBASTIEN
sebastien.montet42@gmail.com

0477606594
0613488441

LE THORAL
42190 ST HILAIRE SOUS CHARLIEU

Loire
LE DÉPARTEMENT



3ème édition

Dimanche 10 octobre 2021

La Nanderote

**Course nature de
NANDAX (42720)**

Nouveau parcours

29 km - 16 €
Départ 9 h 00

7 km - 6 €
Départ 10 h 15

12 km - 9 €
Départ 10 h 00

Renseignements et inscriptions :
lananderote@gmail.com

Inscription en ligne possible sur le site ac3r42.fr/courennoannais/



Règlement Course Nature La Nanderote

3^{ème} édition

Dimanche 10 octobre 2021



Article 1 : L'association « La Nanderote » organise le dimanche 10 octobre 2021 une course nature sur la Commune de NANDAX, course ouverte à toutes et à tous, licenciés ou non, à partir de la catégorie cadet (16 ans et +).

Article 2 : Inscriptions

Sur place ou en utilisant le bulletin d'inscription à envoyer à Association La Nanderote, Mairie, Le Bourg, 42720 NANDAX ou à déposer au magasin BEN RUN, 15 Avenue Parmentier, 42120 LE COTEAU avant le 7 octobre 2021 (attention majoration de 2 euros sur place le jour de la course). Le concurrent doit courir sur le parcours sur lequel il s'est inscrit. Taxe d'inscription : 16 euros pour le 29 km, 9 euros pour le 12 km et 6 euros pour le 7 km. Les inscriptions sont limitées à 300 concurrents au total des 3 courses. L'inscription implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Article 3 : Les parcours

La Course Nature « La Nanderote » est une course disputée sur sentiers et chemins balisés, avec un départ et une arrivée commune à NANDAX. Ils font l'objet d'un balisage à la fois par des rubalises et un fléchage. Les parcours se font en semi auto-suffisance alimentaire. 3 ravitaillements eau seront situés sur le 29 km, 2 sur le 12 km, 1 seul sur le 7 km. La sécurité et des contrôles sont assurés sur le parcours. Des secouristes roannais de la Protection Civile sont présents à l'arrivée.

Article 4 : Conditions d'admission

Les détenteurs d'une licence de la FFA (Fédération Française d'Athlétisme) ainsi que FSGT, FSCF, UFOLEP et FFCO, doivent fournir une photocopie de leur licence en cours de validité. Les non-licenciés doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an. Le certificat doit mentionner l'absence de contre indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition.

Les inscriptions à la course ne sont prises en compte qu'accompagnées de la photocopie de la licence ou du certificat médical. Aucun dossard ne sera remis en absence de la licence ou du certificat médical. L'organisation décline toute responsabilité pour les coureurs sans dossard.

Article 5 : Dossards

Les dossards sont remis le dimanche à partir de 8 h 00 et jusqu'à 15 minutes avant chaque départ. Ils doivent rester visibles tout au long du parcours. Les départs ont lieu devant la salle polyvalente de NANDAX à 9 h 00 pour le 29 km, 10 h 00 pour le 12 km et 10 h 15 pour le 7 km. Un briefing pour les dernières recommandations est prévu 5 minutes avant chaque départ.

Article 6 : Assurances

Les organisateurs sont couverts par la police d'assurance. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Article 7 : Arrivée

Elle est située devant la salle polyvalente.

Article 8 : Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation pour l'utilisation faite de son image.

Article 9 : Obligation des concurrents

Se présenter à tous les points de contrôle et à l'arrivée. Le contrôle à tous les points de passage, et la sécurité, sont sous l'autorité des signaleurs, qui pourront arrêter toute personne présentant des signes excessifs de fatigue. Les personnes qui abandonnent de leur propre gré sont tenues de le signaler à l'organisation.

Article 10 : Exclusion :

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout coureur manquant à l'esprit des courses «nature» : respecter le balisage, respecter l'environnement, porter assistance à toute personne en danger jusqu'à l'arrivée des secours.

Article 11 : Un ravitaillement est prévu pour tous les participants à l'arrivée.

Article 12 : Récompenses

La remise des prix a lieu vers 11h30. La présence des coureurs récompensés est obligatoire. En cas d'absence, les prix sont acquis par l'organisation. Pour chaque épreuve, un classement individuel est établi. Des récompenses sont remises pour les 3 parcours aux trois premiers hommes et femmes du classement général et aux premiers de chaque catégorie (lots non cumulables).

Article 13 : Conditions générales

L'organisation se réserve le droit d'apporter toutes les modifications nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Du fait de son inscription, le concurrent donne tacitement le droit à l'organisation d'utiliser toutes photos concernant l'évènement, dans le cadre de la promotion de celle-ci. Les concurrents s'engagent à respecter le présent règlement.

La Nanderote

BULLETIN D'INSCRIPTION

Dimanche 10 octobre 2021

Inscription sur papier en déposant le bulletin accompagné de votre règlement à l'ordre de la Nanderote avant le jeudi 7 octobre 2021, de la photocopie de votre licence ou de votre certificat médical conforme à la réglementation au magasin BEN RUN, 15 Avenue Parmentier, 42120 LE COTEAU.
ou à l'adresse suivante : Association la Nanderote, Mairie, Le Bourg, 42720 NANDAX.

Nom : Prénom :

Né(e) le :/...../.....

Sexe : F

M

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse mail : Tél :

N° licence FFA 2021 : Club :

Parcours : 29 km 16 €

12 km 9 €

7 km 6 €

**Inscription sur place possible et retrait des dossards à la salle polyvalente de NANDAX
le jour de la course à partir de 8 h 00 / Attention, majoration de 2 € le jour de la course**



Clôture des inscriptions sur place à 8 h 45 pour le 29 km, à 9 h 45 pour le 12 km et à 10 h 00 pour le 7 km

Règlementation :

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running ou Pass'Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation prouvant la non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition (ex : UFOLEP-FSGT) ;
- ou d'une licence compétition délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- ou d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition ou de sa copie.

Date : Signature :